

SESSAD

Centre Robert Doisneau

CRÉATION

Le SESSAD Socio-Professionnel de la Fondation OVE accompagne des adolescents et jeunes adultes atteints de troubles du spectre de l'autisme, âgés de 16 à 25 ans, dans la construction de leur parcours de vie social et professionnel.

Le SESSAD socio-professionnel est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013.

PUBLIC ACCUEILLI

Le SESSAD Socio-Professionnel de la Fondation OVE accompagne des adolescents et jeunes adultes atteints de troubles du spectre de l'autisme, âgés de 16 à 25 ans, dans la construction de leur parcours de vie social et professionnel.

ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Agence régionale de santé.



équipe interdisciplinaire

L'équipe est composée d'un directeur, d'une cheffe de service, d'une psychologue, d'une assistante sociale et de plusieurs éducateurs spécialisés.

SESSAD

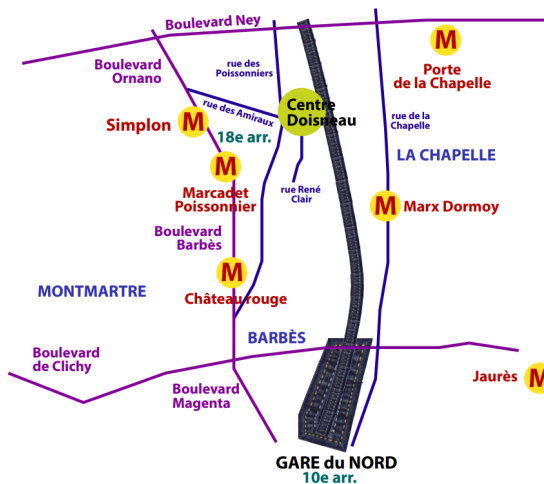
Centre Robert Doisneau

Situation géographique

La SESSAD Robert Doisneau est située au cœur du 18^{ème} arrondissement de Paris.

Moyen d'accès

- Par les transports en commun :
- Métro : ligne 4 ou 12, arrêt Marcadet-Poissonniers
 - Bus : 31, 56 et 302
 - Tramway T3b – arrêt Diane Arbus

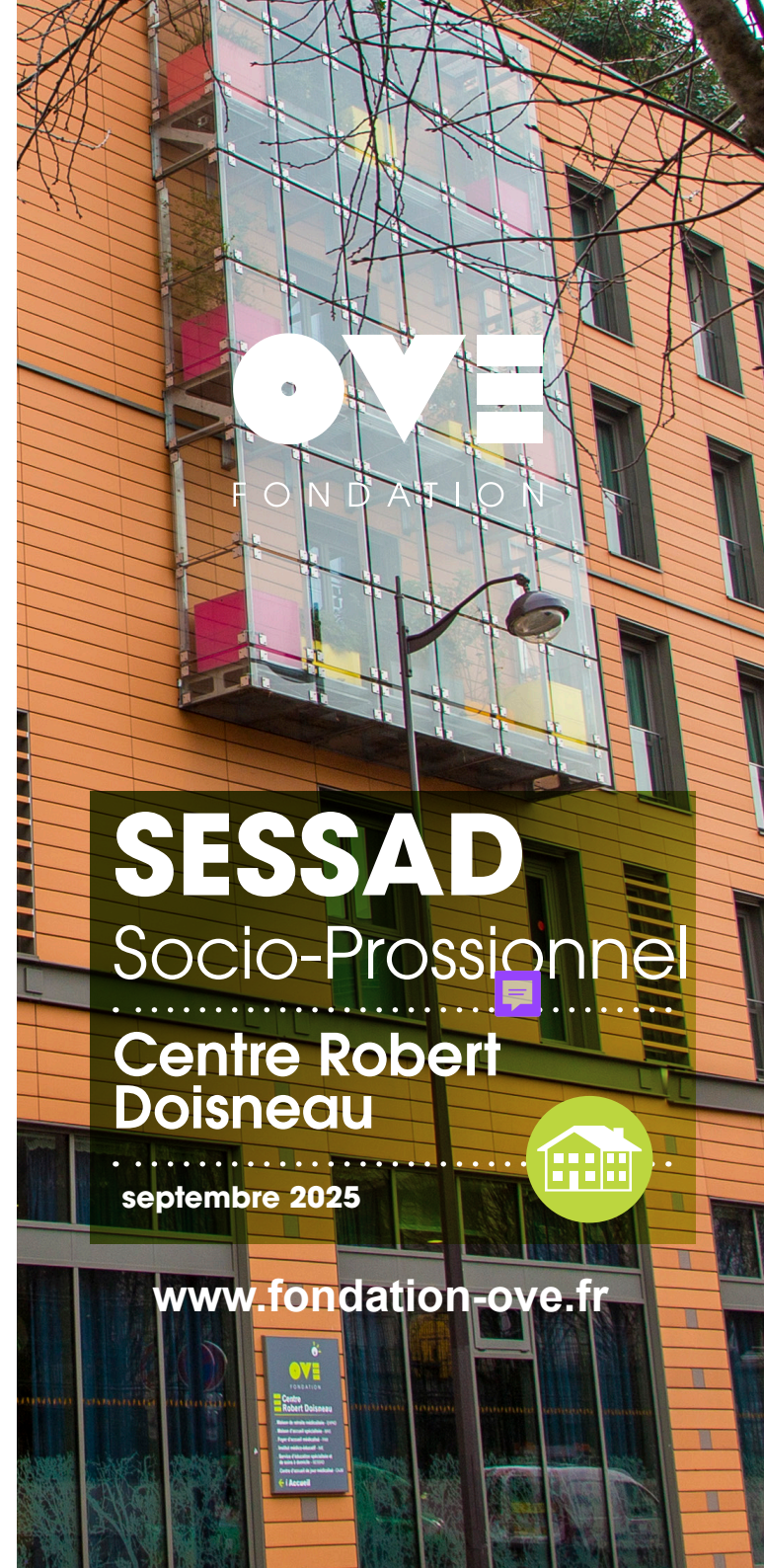


CONTACT

- Accueil : 01 53 09 83 00
- Monsieur Yoann JEANSELME - Directeur
mail : yoann.jeanselme@fondation-ove.fr
- Madame Fadhila SEHRINE - Cheffe de service
mail : fadhila.sehrine@fondation-ove.fr



OVE SESSAD Robert Doisneau
51 rue René Clair
75018 Paris
www.fondation-ove.fr



SESSAD

Socio-Professionnel

Centre Robert Doisneau

septembre 2025

www.fondation-ove.fr

Conception ESAT MYRIADE - Photos : Fondation OVE - Document non contractuel

LES MISSIONS DE L'ESSMS

Accompagner chaque jeune dans sa globalité : parcours scolaire et professionnel, communication et socialisation, autonomie personnelle et domestique, santé et bien-être psychologique, logement, activités physiques, culturelles et loisirs...

Chaque accompagnement est individualisé et co-construit entre le jeune, sa famille et l'équipe du SESSAD. Il donne lieu à un projet écrit et réévalué tous les ans.

Guider et orienter les jeunes dans leurs parcours : les informer sur leurs possibilités, renforcer l'accès aux droits, rechercher des solutions inclusives et orienter vers les organismes et partenaires adaptés.

Soutenir les familles et les aidants des jeunes : écoute individuelle, propositions de café parents, accompagnement des familles et visites à domicile si besoin.

Sensibilisation aux TSA et partenariats auprès des lieux de scolarisation, de stage et d'emploi.

LES ACCOMPAGNEMENTS ET SERVICES PROPOSÉS

Nous accueillons les jeunes "Au Studio", lieu de vie convivial et fonctionnel, pensé comme un appartement permettant aux jeunes de s'initier à une vie d'adulte.

Selon le projet du jeune, nous pouvons proposer :

- des séances éducatives individuelles et/ou de groupe,
- des temps de socialisation hebdomadaires,
- des séances en extérieur (domicile, école, lieux de stage, entreprise),
- des groupes d'habiletés sociales (vie sexuelle, affective et intime, réseaux sociaux...)
- Un soutien psychologique

LES PARTENAIRES AVEC LA PERSONNE DE SA FAMILLE

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Pour étudier une demande d'admission, il est nécessaire que le candidat présente un diagnostic de Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et dispose d'une notification d'orientation délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) vers un SESSAD. Le candidat doit être âgé de 16 à 25 ans, domicilié à Paris, et être acteur dans la réflexion de son projet professionnel et de vie.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

LES PARTENAIRES

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le SESSAD Centre Robert Doisneau s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, des évaluations (in-ternes et externes) sont régulièrement menées. Elles portent sur les effets produits par les activités, leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies, leur cohérence avec les missions imparties et les ressources mobilisées. Elles donnent lieu à un plan d'action.

LA PROMOTION DE LA BIEN-ÊTRE

